



APPEL A EXPÉRIMENTATION 2024 DE LA DÉMARCHE ET DES OUTILS RSE PAR DES ENTREPRISES VOLONTAIRES ET ADHÉRENTES A LA FÉDÉRATION CINOV

Date limite de réponse : Jeudi 15 février 2024 à 12h00

1- CONTEXTE & OBJECTIFS

La Fédération Cinov est l'organisation patronale représentative de la branche BETIC¹. Elle représente les entreprises de la prestation de services intellectuels des métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique.

Aujourd'hui, 14 syndicats métiers sont membres de la Fédération Cinov et représentent les disciplines suivantes : *acoustique, ergonomie, ingénierie du bâtiment et des infrastructures, industrie, tourisme, digital, programmation architecturale, conception de restaurants, conseil en management, bureaux d'études environnementaux, coaching professionnel, concepteurs d'expositions, mesure de la qualité de l'air et professionnels de la concertation.*

Proche des territoires, la Fédération Cinov est implantée dans 15 régions en France métropolitaine et outre-mer.

Elle s'est engagée au niveau national et fédéral pour ses adhérents dans une démarche RSE. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est une préoccupation désormais incontournable des entreprises, sollicitées par leurs clients, donneurs d'ordre et partenaires, et voire souvent leurs salariés ou candidats à l'embauche.

La Fédération Cinov vient de construire en partenariat avec AFNOR Certifications, des documents de référence constituant un guide, un référentiel et un outil d'auto-évaluation adaptés aux métiers de ses adhérents.

Parmi les enjeux sociaux majeurs de nos métiers communs aux 14 syndicats, au sein de nos 4.000 adhérents :

- Équilibre vie privée/vie professionnelle, lié aux horaires décalés et heures supplémentaires, et aux déplacements professionnels de métiers en logique servicielle exigeante, flexibilité du travail (accord national en cours)
- Attractivité des métiers pour les jeunes ou actifs : manque de visibilité de la plupart des métiers de la prestation intellectuelle qui sont parfois perçus comme « confidentiels » ou sur des niches, avec une tension sur le marché de l'emploi et du recrutement et les formations disponibles pour répondre aux profils demandés par les employeurs. Pénurie de professionnels spécialistes des métiers concernés.
- Au-delà des difficultés de recrutement : enjeux de fidélisation des talents
- Risques liés à la sous-traitance : loyauté des pratiques professionnelles et des logiques économiques en cause, en fonction des conditions de travail réelles.
- Inclusion et féminisation des métiers.
- Mutations de certains métiers : technologiques, sociologiques
- Risques environnementaux et contribution en particulier aux objectifs climatiques et de biodiversité

Avec le référentiel RSE des entreprises de la branche BETIC, la Fédération Cinov valorise les engagements pris par ses adhérents et attire tous les acteurs de la branche vers ce mouvement vertueux pour la société. **Basé sur la norme de Responsabilité sociétale ISO 26000, il permet à l'entreprise, quelle que soit sa taille et son territoire d'implantation, d'aborder de manière concrète tous les domaines de la RSE.**

Le projet dans sa globalité comprend 3 phases :

1. Elaboration d'un référentiel et d'outils RSE adaptés aux métiers représentés au sein de la Fédération Cinov
2. **Expérimentation de la démarche et des outils RSE par des entreprises volontaires issues des 14 syndicats métiers membres**
3. Capitalisation et dissémination de la démarche auprès des adhérents de la Fédération Cinov et à terme auprès de la branche BETIC.

¹ La Branche BETIC est la branche professionnelle des entreprises relevant de la Convention Collective « Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils » (IDCC n°1486). Elle est constituée de 5 secteurs : le numérique, l'ingénierie, le conseil, l'événement et la traduction.



2- OBJET DE L'EXPERIMENTATION DE LA DEMARCHE ET DES OUTILS RSE

Le présent appel à candidatures concerne [la phase 2 du projet](#), visant à expérimenter la démarche et les outils RSE produits par la Fédération Cinov, en partenariat avec AFNOR Certifications.

Dans le contexte de l'expérimentation, les adhérents qui auront fait part de leur intérêt pour la démarche RSE bénéficient gracieusement :

- de l'ensemble des ressources, guide, référentiel et outil d'autodiagnostic ;
- de webinaires de présentation des ressources et de sensibilisation ;
- d'une participation à la communauté RSE de la Fédération Cinov.

En complément, les adhérents peuvent candidater à une offre d'accompagnement individuel proposée par la Fédération Cinov (détail en [Annexe 1](#)). Cette offre de 7 jours d'accompagnement individuel est payante (détail en [Annexe 2](#)).

3-PUBLICS CONCERNES PAR L'EXPERIMENTATION

L'appel à expérimentation est ouvert à tout adhérent d'un syndicat membre de la Fédération Cinov² (inscrit et à jour de cotisation).

4-ELEMENTS A FOURNIR POUR LA CANDIDATURE A L'EXPERIMENTATION

Le candidat doit communiquer une réponse au présent appel à expérimentation, en soumettant le formulaire de candidature [accessible en ligne](#) avant le 15 février 2024 à 12h00.

5-BUDGET

Dans le cas d'un accompagnement individuel, la charge d'activité pour l'accompagnement par entreprise est évaluée à 7 jours, comme détaillé en [Annexe 2](#). La rémunération est déterminée à un montant de 800 € HT par jour. Le forfait d'accompagnement par entreprise, incluant les réunions à vocations collectives, est établi à 5 600 € HT.

En cas d'opération abandonnée par l'une ou l'autre partie, la rémunération sera établie en fonction des réalisations.

6-CRITERES DE SELECTION EN CAS DE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Dans le cas où une entreprise est intéressée, mais que le coût de l'accompagnement est trop élevé, un soutien dans la limite de 50% peut être demandé à la Fédération Cinov. Ce soutien pourra être apporté afin de bénéficier à au moins une entreprise par syndicat membre de la Fédération Cinov, dans le contexte de l'expérimentation.

Pour répondre aux besoins d'accompagnement, trois spécialistes de la RSE, adhérents de la Fédération Cinov et cabinets prestataires retenus préalablement à l'automne 2023 sont recommandés. Dans le cas où l'accompagnement bénéficie d'un soutien financier de la Fédération Cinov et/ou des co-financeurs de l'opération, l'accompagnement ne peut être réalisé que par l'un des trois cabinets prestataires déjà retenus.

Les critères pour bénéficier d'un soutien :

- Régularité : Être régulièrement inscrit et à jour de la cotisation Cinov
- Métier : Syndicat(s) membre(s) de la Fédération Cinov
- Taille entreprise : Nb salariés
- Pertinence : Adéquation de l'expression d'intérêt et des besoins et attentes de l'entreprise au regard de l'objet de la démarche d'expérimentation sectorielle Fédération Cinov-BETIC
- Moyens humains : moyens internes suffisants, estimés à 21 jours, pour une participation à l'ensemble de la démarche d'expérimentation RSE sur une durée minimale de 18 mois

² Les syndicats éligibles : Cinov GIAC, Cinov Ergonomie, Cinov Ingénierie, Cinov Industrie & Technologies, Cinov Tourisme, Cinov Digital, Cinov SYPAA, Cinov Restauroconcepteurs, Cinov Conseil, Cinov TEN, Simacs, ATMO, XPO, DébatLab.



7-PLANIFICATION PREVISIONNELLE & ECHEANCES

Les candidatures sont à transmettre à l'échéance du jeudi 15 février 2024 à 12h00 ([formulaire de candidature](#)).

La planification prévisionnelle du projet se présente comme suit :

- 15 mars 2024 : résultat de l'appel à candidatures
- Début avril 2024 : démarrage de l'expérimentation
- Mi-septembre 2025 : fin de l'expérimentation et consolidation de la capitalisation

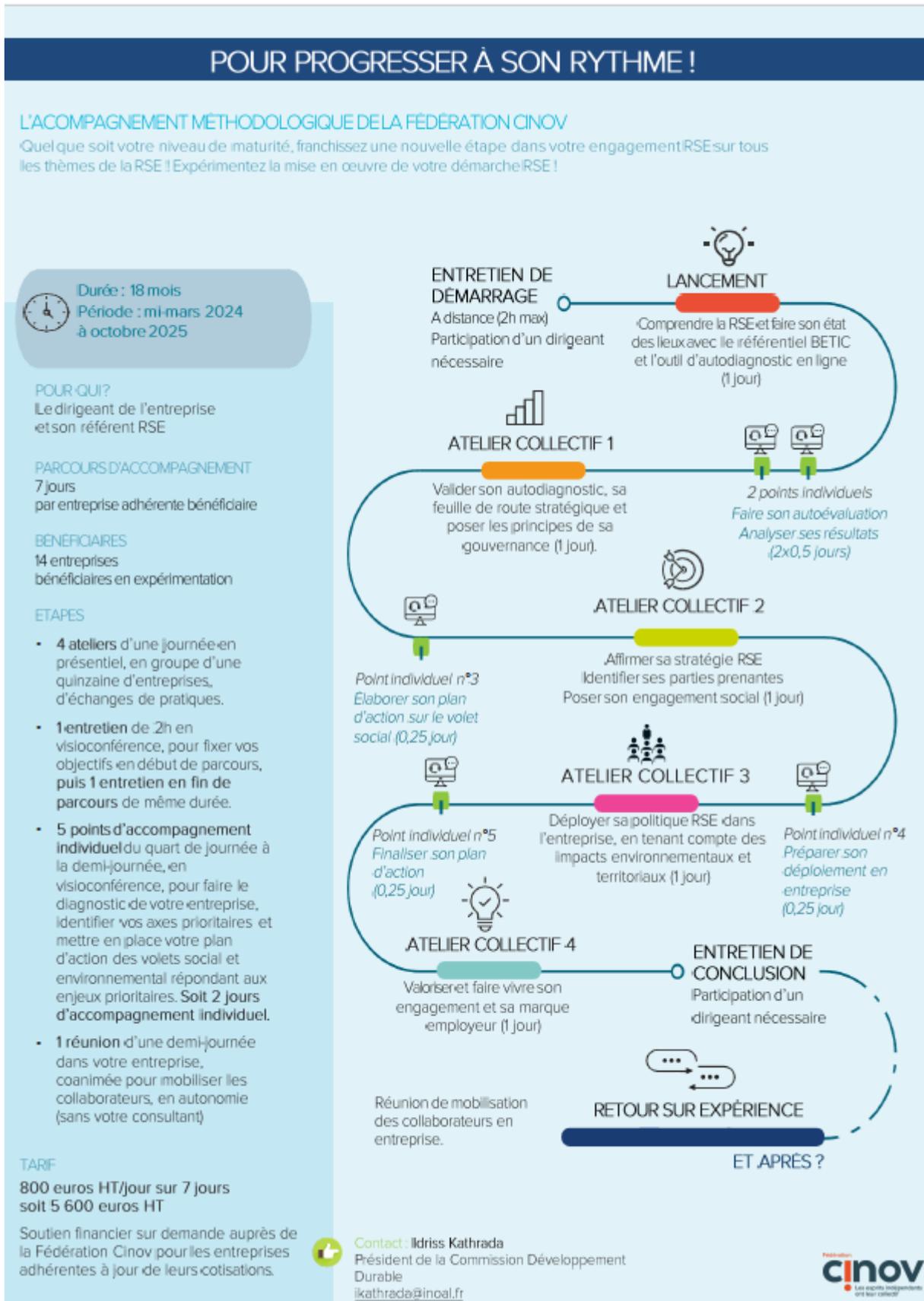
8-CONTACT

Les demandes d'information concernant les candidatures au présent appel à expérimentation sont à envoyer à :

- Arnaud Chaffoteaux : chaffoteaux@cinov.fr ; T. +33(0)1 44 30 24 53
- Avec copie à : Sara Durier : s.durier@cinov.fr ; T. +33(0)1 44 30 81 57



Annexe 1 – Présentation du parcours d'accompagnement RSE proposé par la Fédération Cinov





Annexe 2 – Décomposition de l’accompagnement RSE (prévisionnel, non contractuel)

OFFRE ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE CINOV	Jours
Entretien de démarrage <ul style="list-style-type: none"> • ENTRETIEN DE DÉMARRAGE à distance (2 heures maxi) • Préparation et animation • <i>Participation d’un dirigeant nécessaire</i> 	0,25
Atelier de lancement : 1 jour <ul style="list-style-type: none"> • COMPRENDRE la RSE ET FAIRE SON ETAT DES LIEUX • avec le référentiel BETIC et l’outil d’autodiagnostic en ligne • Préparation et animation 	1
Entretiens individuels en visioconférence 1 et 2 <ul style="list-style-type: none"> • 1 : « Faire son autoévaluation » • 2 : « Analyser ses résultats » 	2 x 0,5
ATELIER COLLECTIF 1 <ul style="list-style-type: none"> • VALIDER son autodiagnostic, sa feuille de route stratégique et poser les principes de sa gouvernance (1 jour) 	1
Entretien individuel N° 3 en visioconférence <ul style="list-style-type: none"> • 3 : « Élaborer son plan d’action sur le volet social » 	0,25
ATELIER COLLECTIF 2 <ul style="list-style-type: none"> • AFFIRMER sa stratégie RSE, identifier ses parties prenantes et poser son engagement social 	1
Entretien individuel N° 4 en visioconférence <ul style="list-style-type: none"> • 4 : « Élaborer son plan d’action sur les volets social et environnemental » 	0,25
ATELIER COLLECTIF 3 <ul style="list-style-type: none"> • Déployer sa politique RSE dans l’entreprise, en tenant compte des impacts environnementaux et territoriaux dans sa gestion des RH 	1
Entretien individuel N° 5 en visioconférence <ul style="list-style-type: none"> • 5 : « Finaliser son plan d’action global » 	0,25
ATELIER COLLECTIF 4 VALORISER et faire vivre son engagement et sa marque employeur 	1
Atelier de mobilisation des collaborateurs	0,5
ENTRETIEN DE CONCLUSION Participation d’un dirigeant nécessaire	0,25
RETOUR D’EXPÉRIENCE – Partage de bonnes pratiques	0,5
Total	7
<i>Total HT base 800 € . jour Frais de déplacements en entreprise inclus</i>	5 600€